

# RÈGLEMENT

## ARBITRAGE ET RESPECT DU CORPS ARBITRAL

### ORGANISATION DE L'ARBITRAGE

La direction des rencontres sera assurée par **les Jeunes Arbitres Officiels du District de l'Yonne**. Dans le cadre de leur formation et de la promotion de l'arbitrage départemental, ils seront encadrés tout au long du tournoi par des membres de la **Commission Départementale d'Arbitrage (CDA)**.

### MISSIONS

Ces jeunes officiels sont garants de l'application des lois du jeu. Leur présence sur ce tournoi participe à leur progression technique et à leur prise d'expérience en situation de compétition.

### RESPECT ET FAIR-PLAY

L'Avallon FCO rappelle que le respect des décisions de l'arbitre est une règle fondamentale. Aucun comportement déplacé, contestation virulente ou geste d'antijeu envers les jeunes arbitres ne sera toléré. Les éducateurs et accompagnateurs sont garants de l'exemplarité de leurs joueurs et de leurs supporters afin de préserver un climat de convivialité et de sérénité.

## LOIS DU JEU

### RÈGLEMENT FÉDÉRAL

Le tournoi est placé sous l'égide des règlements officiels de la Fédération Française de Football (FFF). Toutes les rencontres seront disputées selon les Lois du Jeu applicables à la catégorie U13 (Football à 8) pour la saison en cours.

### ARBITRAGE PÉDAGOGIQUE

En cohérence avec l'encadrement par la Commission Départementale d'Arbitrage, l'arbitrage pourra revêtir une dimension pédagogique. Les Jeunes Arbitres pourront, si nécessaire et de manière brève, expliquer une décision technique afin de favoriser la compréhension des règles par les joueurs.

### DURÉE DE JEU

Les rencontres se disputent en une période unique de **14 minutes**.

**Temps additionnel** : Le chronomètre ne sera arrêté qu'en cas d'incident majeur ou de blessure grave, à l'entière discrétion de l'arbitre central.

**Finale** : La finale du tournoi se jouera en deux mi-temps de 8 minutes.

### NOMBRE DE JOUEURS

Chaque équipe peut emmener 14 joueurs au total, mais seuls 12 d'entre eux sont autorisés à participer lors d'une même rencontre.

**2 joueurs licenciés en essai** par équipe maximum avec autorisation du club d'origine et autorisation parentale

### EN CAS D'ÉGALITÉ

**Phase de groupe** : **À 2 ÉQUIPES** goal-average particulier, goal-average général, meilleure attaque, 3 tirs au but.

**À 3 ÉQUIPES** : Prise en compte des matchs entre les 3 équipes à égalité (mini-championnat).

**Phase finale / match de classement**  
3 tirs au but par équipe puis mort subite.

## LITIGES ET POUVOIR SOUVERAIN

L'organisation se réserve le droit exclusif de trancher tout litige non prévu ou d'adapter le présent règlement si le bon déroulement du tournoi l'exige. Ses décisions sont souveraines et sans appel.

